



Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Saussaye le 5 octobre 2019.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Travaux boulevard Bineau

Vous avez été très nombreux à me questionner sur les travaux de rénovation de voirie du boulevard Bineau. Comme je l'ai rappelé, ce chantier est conduit par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, sous sa pleine maîtrise d'ouvrage, en tant que propriétaire et gestionnaire de ce boulevard.

La mise en œuvre des revêtements dans la section du boulevard Bineau comprise entre la rue de Chézy et l'avenue de la Porte de Villiers, mi-juillet a marqué la fin des travaux d'aménagement du boulevard.

En effet, le Conseil départemental avait provisoirement suspendu les travaux de chaussée, dans l'attente des mesures de bruit sur la section d'ores et déjà réalisée (entre les quais de Seine et la rue de Chézy). Les résultats transmis par un organisme indépendant sous tutelle de l'Etat (le CEREMA) font apparaître entre les anciens revêtements de chaussée et le nouveau revêtement une diminution de 2 à 3 décibels (dB) selon le sens de circulation, en rappelant qu'une diminution de 3 dB équivaut à une division par deux de l'intensité acoustique. De même, les mesures de bruit environnant (effectuées en façade des habitations riveraines) montrent cette même diminution de 2 dB qui permet de faire revenir le bruit environnant au niveau du seuil réglementaire de 68 dB (seuil au-delà duquel les voies sont référencées dans les plans de prévention du bruit dans l'environnement).

La ville de Neully-sur-Seine a suivi de près ces études, tout comme le chantier en général, exprimant parfois une certaine insatisfaction au Conseil départemental, tout en relayant les requêtes des riverains. Les choix d'aménagement comme la sélection des végétaux (sans aucune mesure avec ce que la ville met en œuvre lors de ses propres aménagements) ne donnent pas satisfaction. L'entretien, également à la charge du Département - et non de la ville -, n'est pas correctement effectué. La ville a demandé au Département le remplacement des ganivelles en bois délimitant les jardinières par des éléments de ferronnerie (à l'identique de l'aménagement réalisé par la ville sur l'avenue de Madrid), avec une réponse défavorable à ce stade. Les discussions vont donc se poursuivre avec le Conseil départemental afin que les espaces verts et leur entretien soient au standard de la ville.

La commune a par ailleurs obtenu un avis favorable du Préfet des Hauts-de-Seine en vue de l'installation de deux radars automatisés sur le boulevard. La sécurité des traversées piétonnes, le respect des vitesses et des feux tricolores constituent une priorité pour le boulevard.

La Ville a ainsi également obtenu l'expérimentation d'un décompte piéton au niveau du carrefour à feux Bineau/Saussaye, ainsi qu'à l'avenue Charles de Gaulle, au niveau du carrefour de la place du Marché. Cela permettra aux piétons de connaître le temps restant à patienter avant que le feu ne passe au rouge pour les voitures, puis le temps qui leur est imparti pour rejoindre le trottoir d'en face.

• Renforcement du dispositif contre les rats

Comme toutes les villes de la région parisienne, Neuilly est confrontée à la présence de rats sur son territoire. Leur nombre n'a pas augmenté mais ils deviennent plus visibles du fait de leurs déplacements en surface.

La Ville intervient sur la voie publique, le réseau d'assainissement communal, les bâtiments, parcs et jardins communaux. Nous mettons d'ores et déjà en œuvre un certain nombre d'actions : accentuation des passages préventifs (6 fois par an), suivi du traitement du réseau d'assainissement départemental géré par la SEVESC, exigence – selon la réglementation – d'un certificat de traitement raticide de tous les chantiers, vérification des certificats obligatoires de dératisation pour les copropriétés.

Dès la mi-novembre, de nouvelles actions seront également mises en place sur les rues où les rats sont les plus nombreux : avenue du Roule et sur l'île de la Jatte (du Pont de Bineau jusqu'au Temple de l'Amour). Ces interventions concerneront le débroussaillage des espaces verts afin de réduire les cachettes, la plantation de plantes vivaces plus petites ou de gazon, la réduction des points d'accès à l'eau et à la nourriture ainsi que le traitement des nids avec de la glace carbonique.

De nouvelles poubelles seront également installées. Spécialement conçues pour Neuilly, celles-ci répondront à la fois aux exigences du plan Vigipirate et à la lutte contre les rats. Les premières corbeilles seront implantées le long de l'avenue du Roule ainsi que sur l'avenue Charles de Gaulle, au fur et à mesure de l'avancée des travaux des Allées de Neuilly.

Les acteurs privés, copropriétés et usagers de l'espace public ont également un rôle à jouer et doivent harmoniser leurs initiatives avec celles de la Ville afin d'obtenir un résultat durable. Nous serons ainsi particulièrement vigilants sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de dératisation des copropriétés, horaires de sortie des bacs d'ordures ménagères, réglementation des squares etc.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Déjections canines, vitesses de circulation excessives, pistes cyclables, Zones 30, nouveau complexe sportif etc.) a été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 5 octobre.

À SAVOIR

• Loi SRU : Neuilly remporte son contentieux administratif contre l'Etat

Les objectifs assignés à la Ville en matière de construction de logements sociaux se heurtent aux réalités foncières et immobilières de Neuilly.

Face à des objectifs impossibles à tenir, la Ville a engagé en 2009 un contentieux administratif contre l'Etat.

En effet, pour acquérir les 5 640 logements sociaux demandés par les textes d'ici 2025, et sur la base d'une valeur moyenne de 7 800 €, la Ville aurait dû :

- dépenser plus de deux milliards d'euros sur les 9 ans,
- préempter 34 % des ventes réalisées chaque année dans la commune.

Le 20 juin dernier, la Cour d'Appel de Versailles a condamné l'État pour "erreur manifeste d'appréciation" sur la faisabilité des objectifs à atteindre. La bonne foi de la Ville est ainsi reconnue après des années de procédure et d'argumentation.

Depuis ce jugement, la Ville travaille sur les suites à donner afin qu'elle ne soit plus pénalisée.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Saussaye.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN
Bien cordialement



Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



CONFÉRENCE-DÉBAT LES JEUNES FACE À L'INFORMATION Jeudi 28 novembre 2019 de 19h30 à 21h30 Cinéma Le Village - 4, rue de Chézy

L'Espace Santé Jeunes réunit autour de la table des professionnels des médias, du journalisme, de l'éducation nationale et du développement de l'esprit critique afin d'aider les jeunes à distinguer le vrai du faux sur internet.



RÉDUCTION DES DÉCHETS Ateliers et collectes solidaires Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019 Place du marché

Collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques, livres, piles, textiles, information sur le compostage, animation AntiGaspi avec un vélo mixeur, ressources mobiles, ateliers d'auto réparation de vélo, de cuisine et santé. A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets.



L'APPLICATION NEUILLY VOIX PUBLIQUE ÉVOLUE Téléchargez-là*!

Salissures, dégradation, stationnement deux roues gênants, nuisibles ... choisissez parmi les types de signalement proposés et postez votre photo géolocalisée.

Nouveaux services : cartes des déménagements et des travaux en cours, stationnements, numéros utiles.

***Attention ! Vous devez télécharger la nouvelle application.**

La version précédente ne se met pas à jour automatiquement.



Neuilly Actualité

**Abonnez-vous à la newsletter
sur neuillysurseine.fr**



neuillysurseine.fr



@Villedeneuilly



Ville de Neuilly



Appli Ville de Neuilly

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la **Lettre aux responsables de copropriété** numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes